

La mise en place de la TEOMi en plusieurs étapes

Entre mars et octobre 2024

- Rencontre des usagers pour évaluer les besoins
- Réunions publiques d'information sur la TEOMi
- Mise en conformité des bacs et distribution des équipements pour les usagers ne disposant pas de bac

A partir du 1er janvier 2025

- Comptabilisation du nombre de levées du bac d'ordures ménagères
- Les nouvelles habitudes de tri et de réduction des déchets sont prises en compte

A partir de 2026

- Réception de la 1^{re} TEOMi sur la base de la comptabilisation du nombre de levées du bac d'ordures ménagères 2025

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson s'est engagée dans un vaste plan d'actions à l'horizon 2026, afin d'inciter la population à réduire sa production de déchets, à améliorer ses gestes de tri et à maîtriser les coûts.

Une nouvelle étape s'ouvre en 2024 avec la préparation de la mise en place de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi)** qui débutera par une inscription individuelle dès le mois de mars. La Communauté de Communes a missionné la société Viacol pour venir à votre rencontre, en vue de collecter :

- Vos coordonnées : nom, prénom, adresse exacte, numéro de téléphone, ...
- Les coordonnées de votre propriétaire si vous êtes locataire,
- Les caractéristiques de votre bac actuel si vous en avez un : volume, état,...

Vous trouverez ci-joint les modalités de réponse à ce rendez-vous.

Dans un second temps, grâce à vos informations, nous pourrons mettre votre bac en conformité (changement de bac si nécessaire et rattachement du bac à votre foyer).

Pour les usagers ne pouvant pas disposer d'un bac individuel, une solution adaptée à vos besoins vous sera proposée.

Cette phase de contact sera également l'occasion de vous présenter les principes de la TEOMi et de répondre à vos questions sur l'ensemble de la démarche. Un **guide pratique** vous sera fourni. En complément, des réunions publiques seront organisées au printemps.

En vous remerciant pour votre engagement en faveur de la réduction et d'un meilleur tri des déchets, nous vous adressons Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bernard BERTELLE
Vice-Président en charge
des déchets

Henry LEMOINE
Président

Vous pouvez déjà vous inscrire :

sur le site **www.enquete9.com**

ou par téléphone au **03 72 75 00 90**

du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Voir les modalités
d'inscription sur
le document joint.



